Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260518-DEL2026_05_12-DE

République Française

Guingamp
Gwengamp

Nombre de conseillers
-en exercice : 29
-présents : 26
-représentés : 3

Délibération
du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 18 mai 2026

—

Le dix-huit mai 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le douze mai 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, M. GOUDALLIER Benoît, Mme TISSIER Isabelle, M. AATACH Houssain, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. BERTHE Thomas, Mme LE GALL Déborah, M. MONFORT Charles Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme LE GRAET Carole, Mme TANVEZ Katell, Mme DUCLOS Anne, M. GARREC Loïc, Mme LEROY Charline, M. KERHERVE Steven, M. LE LAY Tugdual, M. SAINT-CAST Nicolas, M. LE PILLOUER Maël, Mme LALANDE Christine, M. PAPION Lionel, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : Mme CORBEL Peggy, M. BLEJEAN Ronan, Mme CIVY Anne-Marie respectivement représentés par Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme SANZ Myriam, M. LE GOFF Philippe.

Secrétaire de séance : M. LE PILLOUER Maël.

DEL2026-05-12- REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE DE GUINGAMP AU SEIN DU CONSEIL SYNDICAL DU SMASR

Rapporteur : Charles Monfort

Lors de sa séance du 30 mars 2026, le conseil municipal a désigné les représentants de la ville de Guingamp au conseil syndical du SMASR, à savoir 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.
M Loïc GARREC avait ainsi été désigné en qualité de membre suppléant.
Or, il s'avère que le conseil de Guingamp Paimpol Agglomération appelé à désigner ses représentants lors de sa séance du 28 avril 2026 a également désigné M. Loïc Garrec en qualité de membre titulaire.

Il convient donc de remplacer M Loïc Garrec et de désigner un autre représentant de la ville de Guingamp en tant que membre suppléant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **DESIGNE** Mme SANZ Myriam en tant que membre suppléante au sein du conseil syndical du SMASR en remplacement de M. Loïc GARREC.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)

Le secrétaire,
Maël LE PILLOUER